

# Processus menant à l'AT et à la Maladie Professionnelle

## Processus menant à l'Accident du Travail

## Processus menant à la Maladie Professionnelle



Ces dommages, immédiats ou retardés, peuvent être bénins, graves ou mortels.

## Définitions et concepts

**Phénomène dangereux** : Source potentielle du dommage.

Elle peut être de nature mécanique, physique (bruit, rayonnement...), chimique ou biologique.

**Situation dangereuse** : Situation dans laquelle une personne est exposée à un ou plusieurs phénomènes dangereux ou agents chimiques ou biologiques, pouvant entraîner accidentellement un dommage.

**Événement dangereux** : Événement à l'origine de la survenue d'un dommage.

**Danger d'un agent chimique** : Précise le type de dommage que peut causer un agent chimique (cancer, incendie...). Les agents chimiques comprennent aussi bien les produits utilisés que les produits générés par l'activité (poussières, fumées, vapeurs...).

**Exposition dangereuse** : Situation dans laquelle une personne est soumise à un des agents chimiques ou biologiques, ou à un des phénomènes physiques tels que bruit, rayonnements... pouvant entraîner un dommage à plus ou moins long terme.

**Dommage** : Blessure physique ou atteinte à la santé.